

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2024

- ✓ **Délibération n°2024/038 – URBANISME** – Attribution des noms de rues au lotissement « Le Bosquet » Route des Galopières - *approuvé à l'unanimité*
- ✓ **Délibération n°2024/039 – URBANISME** – Convention de cession de la parcelle AK 0005 avec la SAFER en vue de la création d'un futur cimetière - *approuvé à la majorité*
- ✓ **Délibération n°2024/040 – FINANCES** – Adoption d'une convention de mutualisation d'un porte-outil entre les communes de Parigné-le-Pôlin, Cérans-Foulletourte et Guécélard - *approuvé à l'unanimité*
- ✓ **Délibération n°2024/041 – FINANCES** – Durée d'amortissement de la subvention d'équipement versée à la commune de Parigné-le-Pôlin dans le cadre de la convention de mutualisation du porte-outil - *approuvé à l'unanimité*
- ✓ **Délibération n°2024/042 – FINANCES** – Adoption de la convention d'utilisation de locaux du collège Le Marin à Allonnes pour les besoins du centre Médico-scolaire d'Allonnes - *approuvé à l'unanimité*
- ✓ **Délibération n°2024/043 – RESSOURCES HUMAINES** – Création de six emplois non permanents d'adjoint d'animation pour accroissement d'activité au service enfance - *approuvé à l'unanimité*
- ✓ **Délibération n°2024/044 – RESSOURCES HUMAINES** – Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour accroissement d'activité au service technique- *approuvé à l'unanimité*
- ✓ **Délibération n°2024/045 – RESSOURCES HUMAINES** – Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour accroissement d'activité au service restaurant scolaire- *approuvé à l'unanimité*
- ✓ **Délibération n°2024/046 – RESSOURCES HUMAINES** – Mise à jour du tableau des emplois – Suppression et création d'emploi - poste de chef cuisinier- *approuvé à l'unanimité*
- ✓ **Délibération n°2024/047 – RESSOURCES HUMAINES** – Organisation du temps de travail- *approuvé à l'unanimité*
- ✓ **Délibération n°2024/048 – VIE EDUCATIVE** – Mise à jour du règlement du restaurant scolaire, des accueils périscolaires et des études surveillées - *approuvé à la majorité*
- ✓ **Délibération n°2023/049 – VIE EDUCATIVE** – Mise à jour du règlement des mercredis loisirs - *approuvé à la majorité*

Le Maire,



Alain VIOT